

APPEL À PROJETS

SAISON 2023-2024

DANSE DENSE

#PLATEFORMES PROFESSIONNELLES

Danse Dense œuvre au repérage et à la visibilité des chorégraphes en début de parcours (jusqu'à cinq créations), et les accompagne dans le développement de leur projet artistique et leur professionnalisation. Danse Dense leur propose des programmes personnalisés afin qu'ils puissent acquérir outils, savoirs, compétences, expérience. Ils ont ainsi la possibilité de confronter leurs processus lors d'ateliers auprès de différents publics, de suivre des formations, de bénéficier de résidences, d'exposer leurs projets lors de plateformes professionnelles, de présenter leurs pièces au cours d'un festival organisé en novembre / décembre, itinérant en Île-de-France et dédié aux danses d'aujourd'hui, dans la pluralité de leurs formes et de leurs esthétiques.

Danse Dense #plateformes professionnelles

Qu'est-ce que c'est ?

Danse Dense propose des **plateformes professionnelles** pour présenter des œuvres en **cours de fabrication**. Ces rendez-vous sont conçus comme des temps de repérage pour le milieu professionnel. Ils constituent des étapes privilégiées pour la visibilité des créations en préparation et offrent un espace à l'expérimentation. Danse Dense partage son expertise en accompagnant au plus près le mode de présentation des processus à l'œuvre, afin de favoriser les échanges constructifs entre jeunes créateurs et professionnel.le.s. Les travaux sont sélectionnés par appel à projets.

Danse Dense vous propose un espace de visibilité de **votre travail en cours** lors d'une des plateformes professionnelles de repérage organisées **entre septembre 2023 et juin 2024** chez nos partenaires.

Pour qui ?

- Vous êtes un.e chorégraphe **professionnel.le**.
- Vous avez créé au moins une pièce chorégraphique, au maximum quatre pièces et travaillez sur une nouvelle création.
- Vous souhaitez présenter une étape de travail **avant la création**, devant des professionnels et du "tout public".
- Si vous avez postulé les années précédentes, merci de candidater avec une nouvelle création en cours.

Comment postuler ?

Remplissez le formulaire en ligne : <https://forms.gle/phuxPZiK81rjPUSP9> **jusqu'au 12 mars 2023 au soir (minuit)**. Au delà de cette date, les candidatures ne seront pas prises en compte.

Vous serez tenu.e.s informé.e.s des suites données à votre dossier fin mai.

Organisation type des plateformes :

- Sur chaque plateforme de repérage, quatre compagnies seront invitées à présenter leur projet en conditions techniques minimum.
 - Les compagnies ont accès au plateau le matin pour une mise en place et présentent leur travail l'après-midi.
 - Chaque équipe dispose d'une demi-heure maximum pour présenter son projet :
- Introduction rapide de la compagnie et du stade de création auquel se situe le projet.
- L'équipe artistique propose un extrait de 20 minutes maximum (extrait ou matières chorégraphiques choisis de manière concertée en amont dans le cadre d'un rendez-vous de préparation).
- Enfin, le/la chorégraphe est invité.e à prendre la parole 5 min/10 min – en fonction de la durée de l'extrait – pour exposer les axes de recherches pour la suite de son travail et/ou préciser des éléments scénographiques manquants.

Conditions d'accueil :

Danse Dense prend en charge :

- Une participation forfaitaire par compagnie (équivalent à 2 services de répétition par personne au plateau – sur facture).
- Une aide au déplacement (forfait).
- Un défraiement repas par personne (indemnité de panier Syndéac).
- Un accompagnement artistique pour la présentation du projet.
- La communication et la mise en réseau avec les professionnel.le.s.
- L'accueil technique avec le lieu partenaire.
- Un catering en loge.

Pour les compagnies étrangères, se rapprocher de Danse Dense en amont pour étudier la faisabilité de la prise en charge.



Danse Dense est subventionnée par la ville de Pantin, le Département de la Seine-Saint-Denis, la DRAC Île-de-France, la Région Île-de-France au titre de la Permanence Artistique et Culturelle.

Suivez-nous sur www.dansedense.com

